

Agenda

JANVIER 2019 - Vœux des Maires

Saint-Viaud	6 janvier	11h
Saint-Brevin-les Pins	10 janvier	19h
Paimboeuf	11 janvier	19h
Corsept	12 janvier	19h
Saint-Père-en-Retz	18 janvier	19h
Frossay	19 janvier	11h
CCSE (Saint-Père-en-Retz)	24 janvier	19h

Le 7 de 20h à 21h30 : Atelier Apprendre à apprendre, CSC M. Moyon, Paimboeuf

Le 15 à 15h : Conférence sur l'histoire de jazz, Cinéjade, St-Brevin-les-Pins

Le 18 de 18h à 20h : Bibliothèque Humaine, CSC M. Moyon

Le 25 de 16h à 0h00 : Jeux en fête, salle Cutullic, Paimboeuf

Le 26 de 11h à 22h30 : Jeux en fête, salle Cutullic, Paimboeuf

FÉVRIER

Le 1er de 16h15 à 22h30 : Soirée Jeux, Ludothèque, Corsept

Du 11 au 15 février : Ouverture de la Maison des Possibles, CSC M. Moyon

Bonne année 2019

Madame le Maire,
le Conseil Municipal
et les services municipaux,
sont heureux de vous convier
à la cérémonie des vœux de la
commune

**le samedi 12 janvier 2019 à 19h
salle Joseph Clavier.**

Le verre de l'amitié clôturera
cette rencontre.

NOUVEAUX ARRIVANTS, vous êtes
invités à la cérémonie des
vœux du Maire. Merci de
transmettre vos coordonnées
à la mairie au plus tard **pour le
jeudi 10 janvier 2019.**

**Tarifs communaux 2019 : location des salles, de la
pêcherie, tarifs du cimetière,...** Le Conseil Municipal a
décidé de maintenir les tarifs en vigueur en 2018. Ces
derniers sont à consulter sur www.corsept.fr.

*Bonne année
2019*



Mot du Maire - Bonnes résolutions 2019

Au début de cette nouvelle année, rappelons-nous quelques bonnes pratiques pour le Bien Vivre ensemble.

Ordures ménagères et tri sélectif La collecte se fait le mercredi. Afin que les conteneurs ne restent pas sur la voie publique, veillez à les ranger après la collecte le jour même.

A noter ! Réunion publique le 13 mars 2019 à 18h30, salle Joseph Clavier - Nouvelles pratiques de collecte des papiers et emballages sur le territoire de la CCSE.

Entretien des trottoirs devant votre propriété : Ils sont à votre charge les opérations suivantes le désherbage, le balayage des feuilles mortes et autres débris, ou en hiver, le déneigement et le salage en cas de verglas - Arrêté municipal n° 2019-001

Stationnement abusif - Art. R417-12, Code de la route « Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police. »

Les déjections canines sont interdites sur : les voies publiques, trottoirs, espaces verts publics, espaces des jeux publics pour enfants. Les déjections canines sont autorisées uniquement dans les caniveaux en dehors des passages piétons.

Tout propriétaire ou possesseur de chien se doit de ramasser les déjections.

Vœux à la population jeudi 24 janvier à 19h, salles annexes de la mairie de St-Père-en-Retz

Yannick Morez, Président de la CCSE, les Vice-Présidents et l'ensemble des Délégués Communautaires ont le plaisir d'inviter la population à la traditionnelle cérémonie des vœux.

CSC Mireille Moyon

33 Boulevard Dumesnildot
Paimbœuf 02 40 27 51 77

Atelier Apprendre à apprendre le 7 janvier 2019 de 20h à 21h30, CSC M. Moyon : La réussite scolaire des enfants est une préoccupation pour les parents, les devoirs sont souvent sources de tensions. Comment faire pour que ce moment soit plus calme, plus détendu ? Second temps de formation avec Mary (formatrice). Entrée libre et gratuite

Soirée Bibliothèque Humaine le 18 janvier 2019 de 18h à 20h, CSC M. Moyon : Le principe de la bibliothèque humaine est simple : vous êtes accueilli-es par un duo de bibliothécaires et devenez immédiatement lecteurs et lectrices. En tant qu'usagers, vous êtes alors informé-es des titres d'ouvrages disponibles à la découverte. Ils vous sont inconnus. Vous en choisissez un, puis vous êtes conduit-es par vos hôtes d'un soir dans un endroit où vous attend un livre... humain ! Vous n'avez alors plus qu'à prêter l'oreille... Entrée libre et gratuite

Jeux en Fête le 25 janvier de 16h à 00h et 26 janvier 2019 de 11h à 22h30, salle Cutullic – Paimboeuf : RDV annuel pour partager un moment convivial. Au programme : jeux de société, d'imitation, d'expression, grands jeux en bois, baby-foot, ... Entrée libre et gratuite, enfants de - de 12 ans, venez accompagnés ! Bar et petite restauration sur place.

Soirée Jeux à la Ludo le 1er février 2019 de 16h15 à 22h30, Ludothèque – Corsept : RDV mensuel (tous les 1ers vendredis de chaque mois) pour partager un moment convivial et profiter d'une sélection de plus de 500 jeux pour les 0 à 140 ans ! Entrée libre et gratuite.

Maison des Possibles - ouverture : du 11 au 15 février 2019, CSC M. Moyon : Activités familiales ouvertes aux enfants accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, ...) Inscriptions en amont des animations auprès d'Anne-flo au 02 40 27 51 77 Gratuit / Adhésion au CSC

Vos services sont ouverts au public

MAIRIE

Lundi, mercredi, vendredi :
9h-12h30, 13h30-17h

Mardi, jeudi, samedi :
9h-12h30

AGENCE POSTALE Du lundi au vendredi : 9h-12h, 14h15-16h,
Samedi : 9h-11h45

BIBLIOTHÈQUE LA PARENTHÈSE

Mardi et samedi : 10h-12h

Mer : 15h-18h30, V : 16h-18h30

LUDOTHÈQUE LUDOMINO

Mer : 16h-18h, 1^{er} jeudi du mois : 9h30-11h30 (pour les 0/3ans)

V : 16h30-18h, S : 10h-12h

MAISON DES JEUNES

Mer : 14h-18h, S : 10h-12h,
14h-17h

DÉCHÈTERIE octobre/avril

Frossay : L : 9h-12h30,

Mer : 14h-18h,

S : 9h-12h30, 14h-18h

Saint-Viaud : Du mardi au

jeudi : 9h-12h30, V : 14h-18h,

S : 9h-12h30, 14h-18h

St-Père-en-Retz :

L et V : 14h-18h,

Mer : 9h-12h30,

S : 9h-12h30, 14h-18h

St-Brevin-Les-Pins :

L, Mer, V : 10h-12h, 14h-18h,

Mar, J : 14h-18h

S : 10h-12h, 13h-18h

A noter !

Le cadastre et le nouveau PLU de Corsept sont consultables sur :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

Associations et autres structures

Histoire du jazz le 15 janvier 2019 à 15h, Cinéjade - conférence animée par Jean Neveu - passionné de jazz et, entre-autres, producteur d'émission de jazz à Alternantes FM.

Organisateur : Université Permanente

Vaccination contre la grippe - communiqué du CPAM44

Chaque année, plus de 3 millions d'entre nous sont touchés par la grippe. Le virus se transmet très facilement en toussant, en éternuant, en parlant ou au contact de mains ou d'objets contaminés par une personne malade. La grippe, ce n'est pas seulement avoir une forte fièvre : si vous êtes âgé de 65 ans et plus ou atteint d'une maladie chronique, elle peut entraîner des complications graves, pouvant nécessiter une hospitalisation, voire entraîner le décès.

Le vaccin contre la grippe est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie pour les populations à risques, y compris les femmes enceintes. En Loire-Atlantique, 51,8% des personnes concernées se sont fait vacciner au cours de l'hiver 2017-2018.

La vaccination est le premier geste pour vous protéger de la grippe.

- > Le vaccin est une des méthodes les plus efficaces de protection contre la grippe.
- > Il réduit les risques de complications graves et d'hospitalisation.
- > Il limite le risque de transmission et protège ainsi votre entourage.
- > Ses effets indésirables sont courants mais sans gravité.
- > Il ne peut pas donner la grippe ; les virus contenus dans le vaccin ne sont pas vivants.

D'autres gestes simples peuvent augmenter votre protection, en limitant la transmission du virus.

Se laver les mains régulièrement, avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique, se couvrir la bouche en cas de toux ou d'éternuement, utiliser un mouchoir en papier à usage unique, ...

Parlez-en à votre médecin.

Pour mieux comprendre la grippe :

<https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/grippe/comprendre-grippe>